

Construire la métropole Aix-Marseille-Provence de 2030

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR
NOTRE RAPPORT](#)

Paris, le 26 novembre 2020 - Premier pôle économique du sud de la France, premier port français, carrefour ouvert sur la méditerranée... la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) dispose de puissants atouts. Elle est en même temps l'une des métropoles les plus inégalitaires de France (le revenu moyen des 10 % les plus riches y est 8,4 fois plus élevé que le revenu moyen des 10 % les plus pauvres (contre 7,3 pour Paris et 5,4 pour le Grand Lyon)).

C'est pourquoi le rapport "Construire la métropole Aix-Marseille-Provence de 2030", publié aujourd'hui par l'Institut Montaigne, fruit d'une cinquantaine d'auditions, d'ateliers réunissant une centaine de personnes et d'une année de travail, dresse un état des lieux précis de l'état de la métropole (notamment à l'aide de comparaisons nationales et internationales) et propose une feuille de route à l'horizon 2030 pour faire d'AMP une métropole à la fois attractive et durable, capable de rayonner en France comme à l'international tout en faisant émerger un véritable "intérêt général" métropolitain.

Réalisé en collaboration avec le cabinet Stan et en partenariat étroit avec la CCI Aix-Marseille-Provence, l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône et le Club Top 20, ce projet de territoire rassemble une grande partie des acteurs des mondes économique, culturel, associatif et académique d'AMP autour de dix défis structurants pour la métropole à l'horizon 2030, et formule 40 propositions pour les relever.

[CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR LES 10 DÉFIS POUR AMP D'ICI 2030
ET LES 40 PROPOSITIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE POUR LES RELEVER](#)

"La relance économique post-Covid ne sera efficace que si elle s'inscrit aussi à l'échelle locale tout en étant portée par des initiatives émanant des territoires. Il semble urgent de donner à la métropole Aix-Marseille-Provence les moyens de ses ambitions en intégrant pleinement la société civile dans le processus de décision" souligne **Baptiste Larseneur**, chargé d'études à l'Institut Montaigne et rapporteur.

"La métropole AMP est à un moment charnière de son histoire. Ce rapport se base sur une démarche inédite de par la multiplicité des acteurs qu'elle mobilise. Il identifie les défis essentiels en termes d'infrastructure, d'excellence éducative, de transition écologique, de rayonnement international et d'évolution institutionnelle que doit relever ce territoire dans les années à venir et formule des propositions concrètes pour faire d'AMP une grande métropole européenne" remarque **Nicolas Barthe**, fondateur de Stan et partenaire du rapport.

Concevoir une métropole durable et attractive

Face à des infrastructures dégradées, des inégalités et un décrochage scolaire important, une réforme ambitieuse de l'**environnement éducatif** sur les points suivants est nécessaire :

- la **rénovation rapide des infrastructures scolaires** via un programme décennal de rénovation du bâti, en prenant en compte les impératifs de digitalisation, d'adaptabilité, de durabilité et d'enseignement participatif ;
- une lutte active contre le décrochage et les **inégalités scolaires** avec l'expérimentation de pratiques innovantes (*busing*, programmes préscolaires sur le modèle de la *Perry prechool* américaine, etc.) favorisant la **mixité scolaire** et les activités périscolaires.

L'étalement urbain et le sous-développement des transports collectifs par rapport aux autres métropoles conduisent à de fortes pressions d'accessibilité du territoire. Pour assurer **une mobilité durable et efficace**, il semble essentiel:

- d'accélérer le calendrier des travaux de la gare Saint-Charles ;
- de limiter les fractures sociales liées aux inégalités d'accès aux transports en expérimentant, dans des zones ciblées et pour des publics spécifiques, la **gratuité partielle** des transports ;
- d'inciter à l'utilisation de **véhicules propres** (augmentation du nombre de bornes de rechargement, création de tarifs de recharge subventionnés pour certaines catégories de professionnels, prime métropolitaine à la conversion) et au **covoiturage** (plateforme unique de covoiturage, voies réservées, avantages tarifaires pour le péage et le stationnement) ;
- de créer un **outil de gouvernance institutionnel à fiscalité propre** pour gérer de manière cohérente la politique des transports et son financement sur le modèle de la Société du Grand Paris.

Les effondrements d'immeubles de la rue d'Aubagne du 5 novembre 2018 ont tristement rappelé que la rénovation urbaine est une priorité pour la métropole. L'évolution de la politique urbaine doit permettre de **limiter une périurbanisation excessive en renforçant l'attractivité des centres-villes**. Ce travail souligne ainsi le besoin de :

- lutter contre la périurbanisation par la **réhabilitation des centres urbains** métropolitains en soutenant la rénovation privée ;
- rééquilibrer l'offre de logement social fortement concentrée dans les six villes-centres et dans certains arrondissements pour endiguer l'extension de poches de pauvreté ;
- promouvoir la **verticalité du bâti**, conditionnée à l'augmentation de la surface verte, et le réaménagement des lieux urbains à l'abandon (parkings à plat et friches) ;
- **faciliter l'implantation d'entreprises** et de projets industriels et logistiques via une meilleure **gestion du foncier**, aujourd'hui véritable frein à la croissance. Une société foncière locale d'intérêt public permettrait de limiter les effets de la spéculation et de restaurer le parcours résidentiel des entreprises et des actifs tout en luttant contre l'artificialisation des sols ;
- **promouvoir le territoire métropolitain** en France et à l'international via une agence unique dédiée.

Bâtir une métropole résiliente et conquérante économiquement

Cette vision durable de la métropole doit s'accompagner d'un **modèle économique performant et résilient**. Conscient des forces et des efforts préexistants de la métropole, le rapport souligne quatre domaines dans lesquels AMP pourrait s'affirmer en leader :

- dans le domaine de la **santé**, la métropole, et particulièrement Marseille en tant que deuxième pôle de santé en France, est d'ores et déjà innovante, mais le financement local des PME de la santé reste difficile. Le rôle de la métropole doit être de soutenir les jeunes entreprises de la santé et de la *Health Tech* via la création d'une structure de soutien de la filière et une stratégie de valorisation des brevets et de la recherche.
- la tenue des JO 2024 sera l'occasion de créer des synergies dans la **filière du sport** (acteurs publics et privés, associatifs et économiques, professionnels et amateurs) et d'accompagner les entreprises de la filière à l'international.
- en tant que point d'amarrage de neuf câbles internet sous-marins, la métropole dispose d'un avantage dans le secteur du **numérique**. La mise en place de nouveaux fonds de financement et la création d'un service métropolitain de la donnée seraient un moyen de monter en gamme

dans l'écosystème numérique et d'assurer un suivi plus efficace et transparent des grands projets du territoire.

- d'un point de vue **environnemental**, le rapport préconise l'accélération du développement de la filière hydrogène, le renforcement des circuits courts et la sanctuarisation des espaces agricoles pour sécuriser les approvisionnements, et la pratique régulière d'audits des risques technologiques et environnementaux. Cela est d'autant plus important que le territoire, au patrimoine naturel unique, est particulièrement exposé aux risques environnementaux.

Pour miser sur ses atouts, la métropole doit également promouvoir **une politique industrielle d'envergure**. Pilier de l'emploi, des échanges et du dynamisme régional, le Grand Port maritime de Marseille doit être mis au centre de cette stratégie industrielle et devenir un véritable pivot relié à un hinterland connecté, notamment au niveau des axes Rhin-Rhône et Rhône-Saône. Le renforcement des liaisons routières et ferroviaires est donc indispensable de même que la consolidation de la gouvernance de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône et du GPMM avec des acteurs locaux. La création d'un établissement public financièrement autonome doté de la personnalité morale viendrait coordonner les investissements nécessaires.

Le **tourisme** est un secteur clé pour l'économie locale mais il est fortement touché par la crise, très saisonnier et encore en deçà de son potentiel, notamment dû au manque de structures d'accueil. La relance actuelle offre cependant des **opportunités de financement** nationales et européennes qu'il est nécessaire d'exploiter. Dans un souci d'attractivité, l'introduction d'une **certification verte** et d'une politique de croisière plus durable faciliterait l'accès à du soutien marketing et financier tout en permettant une meilleure acceptabilité locale. L'optimisation de la filière touristique passera par l'**offre de services numériques** plus performants. Le développement du tourisme d'affaires, moins saisonnier, permettrait de lisser les flux touristiques tout en maintenant un standing haut de gamme. Enfin, il est nécessaire d'améliorer la **desserte aéroportuaire** métropolitaine en renforçant les liaisons internationales depuis Marseille et en assurant l'accessibilité de l'aéroport.

La localisation stratégique de la métropole et les atouts dont elle dispose, doivent être exploités pour faire d'AMP l'un des acteurs majeurs des relations entre l'Afrique et la France. Le rapport préconise d'officialiser le rôle de la Métropole dans la stratégie diplomatique française vis à vis de ses relations avec l'Afrique en octroyant à Aix-Marseille-Provence le statut de la **Métropole Euroméditerranéenne**.

Doter la métropole des moyens de ses ambitions

À la **baisse des revenus fiscaux** liée à la crise du Covid et à l'**endettement déjà important** de la métropole s'ajoute la problématique de la **complexe répartition des moyens** entre la Métropole et ses communes membres. La fiscalité perçue par AMP est de loin inférieure à la moyenne des autres Métropoles françaises du fait de versements importants effectués au profit des communes (60 % des dépenses réelles de fonctionnement).

Afin de permettre à AMP de devenir une véritable Métropole de projets, en capacité de financer des projets structurants à l'échelle du territoire, le rapport propose :

- la **fusion du conseil départemental avec la Métropole** afin de réaliser des économies d'échelle, de simplifier les liens publics-privés et inter-publics et de favoriser l'attractivité d'AMP dans la compétition pour les financements européens et étatiques.
- La recherche de **solutions innovantes**, comme les green bonds, dans le cas où le recours à l'emprunt serait nécessaire.

Le rapport préconise enfin de doter la Métropole d'une **gouvernance plus représentative** avec des élus désignés au suffrage universel direct. Cette volonté implique de mieux associer les citoyens dans la gestion de leur territoire et d'accroître la transparence des outils de gestion.

“Les atouts d'AMP, s'ils sont pleinement exploités, doivent permettre à la métropole de devenir un exemple de développement, un territoire leader en France et en Europe qui assume pleinement son attractivité, son statut et son potentiel” **explique Bruno Cagnol, président du Club Top 20, partenaire du rapport.**

“Cette étude qui s’inscrit dans une complémentarité avec la démarche engagée par la CCI AMP “Tous Acteurs, municipales 2020” permet de dessiner un projet de territoire ambitieux. Issu d’une mobilisation collective, ce document formule des préconisations à destination des exécutifs locaux et au service du développement économique et social de l’ensemble du territoire métropolitain” ajoute **Jean-Luc Chauvin, président de la CCI Aix-Marseille-Provence (CCI AMP), partenaire du rapport.**

“Ce rapport, notamment initié par des entrepreneurs, promeut des orientations d’avenir qui doivent permettre à la métropole de contribuer à la relance post crise sanitaire, de mettre en place un développement plus inclusif, de développer son potentiel d’innovation et de devenir dans quelques domaines ciblés une référence” “Ce rapport, notamment initié par des entrepreneurs, met en avant les orientations d’avenir qui doivent permettre à la métropole de contribuer au développement économique de notre territoire et à la relance post crise sanitaire. Les actions à mener sont claires et il nous appartient désormais collectivement de les rendre possible rapidement pour réaliser le potentiel d’innovation qui est le nôtre” note **Philippe Korcia, président de l’Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13), partenaire du rapport.**

**CLIQUEZ ICI POUR DÉCOUVRIR
NOTRE RAPPORT**

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).

Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Contact presse

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse

06 99 79 43 62; loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l’Institut Montaigne : *Think tank indépendant créé en 2000, l’Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d’expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d’une méthode d’analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L’Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d’entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d’horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n’excédant 1,5 % d’un budget annuel de 6,5 millions d’euros (estimation 2019). À travers ses publications et les événements qu’il organise, l’Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d’acteur du débat démocratique.*

[Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, cliquez ici.](#)